

Natura 2000 présente son plan d'action pour la commune



La réunion a rassemblé une vingtaine de personnes dans la salle Sainte-Catherine.

(Photo S.O)

Une réunion a été organisée pour la présentation du plan d'action élaboré par Natura 2000, une organisation dépendant de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF), ayant pour but la préservation des sites naturels et de la biodiversité.

À cette occasion étaient rassemblés dans la salle Sainte-Catherine, Sylvie Cendre, sous-préfète des Alpes-Maritimes, André Ipert, le maire de Breil, accompagné de quatre adjoints et conseillers municipaux, Gilbert Mary, vice-président du conseil général, ainsi que des représentants des services de l'État, de la DDTM et de la DREAL, d'EDF et d'ERDF, du parc du Mercantour, et de

plusieurs associations comme « Roya Expansion Nature », ou encore « l'Association Notre-Dame du Mont » et « Région Verte ».

Inquiétude sur le doublement du tunnel de Tende

Les deux représentants de Natura 2000, Rhomé Guirmand et Loïc Gargari ont insisté sur plusieurs objectifs concernant le site de Breil-sur-Roya : limitation de la prolifération des espèces végétales envahissantes, lutte contre la pollution lumineuse et les pesticides, protection des berges de la Roya, limitations de la fréquentation des gîtes à chauves-souris, entretiens des murs et constructions en pierre sèche.

Le maire André Ipert a évoqué, de son côté, la nécessité d'entamer des projets concrets. Il a notamment exprimé le souhait de pouvoir concilier la protection des chauves-souris avec la nécessaire remise en état de la chapelle de Notre-Dame du Mont.

Une inquiétude a été exprimée par plusieurs participants, concernant les éventuelles conséquences négatives du doublement du tunnel de Tende sur la biodiversité.

Enfin, le plan d'action a été approuvé à l'unanimité, tandis que Joseph Rey, conseiller municipal, a été réélu président du comité de pilotage pour une durée de trois ans.

SÉBASTIEN OLHARAN